



## Top Résa 2013 : les Chèques-Vacances à l'honneur !

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) sera présente, du 24 au 27 septembre prochains, au salon professionnel du tourisme et des voyages, Porte de Versailles à Paris (Pavillon 7, stand K45). Une occasion unique pour mieux faire connaître les avantages du Chèque-Vacances auprès des professionnels du secteur.

Près de 30 000 professionnels du tourisme et du voyage sont attendus à ce rendez-vous incontournable de la planète tourisme. **Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, inaugurer le salon et se rendra sur le stand de l'ANCV** mardi 24 septembre, en fin d'après-midi, pour marquer son soutien au développement du Chèque-Vacances en faveur de l'économie du tourisme en France.

### Le Chèque-Vacances, un produit « made in France »

Accepté par 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs sur l'ensemble du territoire, le Chèque-Vacances est devenu en trente ans **un symbole de l'industrie touristique française**. Avec plus de 1,4 milliard d'euros de volume d'émission par an, ses retombées profitent directement à l'économie nationale et agissent sur le maintien et la création d'emplois dans le secteur du tourisme. Il impacte l'ensemble de la filière avec en tête, l'hébergement (pour 31% du volume de remboursement) et le voyage et transport (24%).

Modèle économique unique, le Chèque-Vacances offre **une belle illustration de la « marque France »**, utilisé aussi bien dans l'économie touristique marchande que dans le réseau du tourisme social et associatif (VVF, Azurera, ....).

### Un levier de croissance pour les professionnels du tourisme

Les avantages du Chèque-Vacances sont nombreux pour les entreprises du secteur touristique : élargir et fidéliser leurs clientèles, disposer d'un moyen de paiement totalement sécurisé, allonger les saisons touristiques... Autant d'atouts non négligeables pour soutenir et améliorer leur activité.

**90% des professionnels sont satisfaits** du service fourni par l'ANCV et 88 % recommanderaient le Chèque-Vacances à des structures du tourisme<sup>1</sup>. Représentant aujourd'hui 9,4 millions de bénéficiaires directs et indirects, le Chèque-Vacances est aujourd'hui poussé par la demande des utilisateurs, plus nombreux chaque année.

---

<sup>1</sup> Etude satisfaction PTL ANCV-CSA 2011

## Le Chèque-Vacances en bref (données 2012).

- Création en 1982
- **3,8 millions de bénéficiaires** (9,4 millions avec les salariés et leur famille)
- **Un volume d'émission de 1,409 Md€** en 2012 (+ 6,2% par rapport à 2011)
- **26 087 clients actifs** (CE et assimilés), dont 9 200 petites entreprises
- **170 000 professionnels** du tourisme et des loisirs acceptent le Chèque-Vacances
- **La répartition de l'utilisation des Chèques-Vacances par domaine d'activité** (base : volume de remboursement) :  
Hébergement : 31 %  
Restauration : 29 %  
Voyages/Transport : 24 %  
Loisirs sportifs : 12 %  
Arts/Culture/Découverte : 4 %

### L'ANCV, un acteur majeur du tourisme social

Créée en mars 1982, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est un établissement public, qui a une mission unique : **favoriser l'accès aux vacances pour le plus grand nombre**. L'Agence s'appuie sur deux activités complémentaires : la diffusion du Chèque-Vacances auprès des salariés du secteur public et privé (3,8 millions de bénéficiaires, 9,4 millions de bénéficiaires directs et indirects) et des actions de solidarité autour de l'accès aux vacances (aides à la personne, aides aux équipements touristiques). L'Agence a développé **un modèle économique solidaire** autour de son activité de commercialisation des Chèques-Vacances, qui la rapproche des valeurs de l'économie sociale : ce sont les excédents de gestion du Chèque-Vacances qui financent en intégralité les actions de solidarité menées par l'Agence au profit des publics en difficulté (jeunes, personnes en situation de handicap, familles monoparentales, personnes âgées).

L'établissement est aujourd'hui engagé dans un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat pour les quatre prochaines années (2013-2016), avec la volonté de renforcer la diffusion du Chèque-Vacances auprès des petites entreprises et de préparer la dématérialisation du titre.

Plus d'info sur <http://www.ancv.com>

#### Contacts presse :

**ANCV** - Joëlle Muzeau T. 01 34 29 53 53 / [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

**Bureau de presse ANCV** – Marine Magder – T. 01 45 49 32 93/ [marine.magder@meanings.fr](mailto:marine.magder@meanings.fr)